

D 2026-09-009

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE DE GUIMILIAU

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de GUIMILIAU s'est réuni à la mairie le sept septembre deux mille vingt-six à vingt heures, sous la Présidence de Mme GUILLERM Elisabeth, Maire.

Date de la convocation : Le 1er septembre 2026

Membres en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

Présents : CAM Fabien, COLLEC Guillaume, FLORY Noëline, GUILLERM Elisabeth, GUILLOU Marie-Pierre, POULIQUEN Denis, TOUSSAINT Constance, THEPAUT Jean-Jacques, LE GALL Michel, LE SAOUT Jean-Yves, VASSARD Ludovic

Secrétaire de séance : GUILLOU Marie-Pierre

Absents excusés : ABILY Hélène, qui donne pouvoir GUILLERM Elisabeth, GAUNEZ Romain qui donne pouvoir à Jean-Jacques THEPAUT, LE VOURC'H Laëtitia qui donne pouvoir à FLORY Noëline, JOLY Vincent.

Elisabeth GUILLERM et Jean-Jacques THEPAUT ne prennent pas part au vote.

Association des 7 calvaires monumentaux - Cotisation 2025

Mme le maire rappelle que la commune est membre de l'association des 7 calvaires monumentaux de Bretagne et doit s'acquitter d'une cotisation annuelle, indexée sur la population.

Le Conseil décide, à 12voix pour, de régler à l'association des 7 calvaires monumentaux une cotisation pour l'année 2025, pour un montant de 1000€.

Cette dépense sera imputée au chapitre 011- Charges à caractère général

A Guimiliau, le 7 septembre 2026

Le Maire,
Elisabeth GUILLERM



La secrétaire de séance,
Marie-Pierre GUILLOU

A blue ink signature of Marie-Pierre GUILLOU, the secretary of the meeting.